



Fiche Collège 5^e

Attendus de Fin de 5^e

La mise en œuvre des programmes d'enseignement en présentiel a été interrompue le 13 mars 2020. Le présent document a donc pour objet d'identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée en mai-juin prochain.

L'état d'avancement des programmes et leur mise en œuvre sont de la responsabilité de chaque professeur et/ou équipe pédagogique. Le travail réalisé pendant la période de confinement est divers. Dans tous les cas, les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés / réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves.

La classe de 5e correspond à la première année du cycle 4, cycle des approfondissements. Dès lors, si certains points de programme n'ont pas été abordés en classe de 5e, ils pourront l'être en classe de 4e et/ou de 3e. De même, les professeurs sont libres des démarches didactiques et des méthodes pédagogiques favorisant ces acquisitions eu égard aux profils des élèves accueillis, aux conditions matérielles de reprise dans les établissements scolaires et du nécessaire respect des gestes barrières.

Il s'agira donc de répondre au mieux aux besoins des élèves que les professeurs auront identifiés. Cette situation exceptionnelle sera l'occasion d'aborder les questions de liberté, de responsabilité individuelle et collective, de Fraternité qui sont le socle de notre République.

Pour chaque programme d'enseignement, les thèmes et/ou compétences sont identifiés pour faciliter la reprise et le travail de fin d'année. Des commentaires précisent les éventuelles spécificités disciplinaires.